



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86348

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur recommande en fonction même de l'extension du recours aux outils de la pédagogie numérique que les étudiants mais aussi les personnels des établissements soient mieux informés et formés aux risques concernant l'utilisation des données personnelles, en lien avec les correspondants de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) dans les rectorats et les établissements. Il estime que cela pourrait prendre la forme d'un guide pratique. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86348

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5842

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)